

Ordre du jour – Réunion des ministres provinciaux et territoriaux de la Santé
Le jeudi 28 juin 2018
8 h – 15 h 15
Hôtel Fort Garry, Winnipeg (Manitoba)

Le mercredi 27 juin 2018 – Réception d'ouverture

18 h 30 – 22 h

Lieu : Clay Oven – Shaw Park, 1 avenue Portage Est, Winnipeg

Le jeudi 28 juin 2018

Petit-déjeuner des ministres PT Lieu : Salon A, 1 ^{er} étage	7 h – 8 h
Petit-déjeuner des délégués Lieu : Salle de spectacle, 7 ^e étage	7 h – 8 h

Photo officielle des ministres PT, salle de bal Crystal, 7^e étage	8 h – 8 h 15 15 minutes
Accueil et observations préliminaires (Manitoba/tous) Salle de bal Crystal, 7 ^e étage	8 h 15 – 8 h 20 5 minutes
1. Santé mentale et toxicomanie (Manitoba/C.-B., T.-N.-L.) <i>Décision</i> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres PT discuteront des projets en santé mentale et en toxicomanie de leurs administrations respectives, des moyens de collaborer entre les administrations et de la façon de travailler avec le gouvernement fédéral pour continuer à améliorer l'accès aux services en santé mentale et en toxicomanie. 	8 h 20 – 9 h 20 60 minutes
2. Efforts soutenus pour lutter contre l'usage d'opioïdes et contre la consommation problématique d'autres substances (C.-B.) <i>Discussion</i> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres discuteront des efforts déployés ainsi que des occasions que les administrations comptent saisir pour lutter contre l'usage d'opioïdes et contre la consommation problématique d'autres substances. 	9 h 20 – 9 h 40 20 minutes
3. Cannabis (Manitoba/tous) <i>Discussion</i> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres parleront des efforts que leurs administrations respectives déploient pour se préparer à la légalisation du cannabis, y compris en ce qui concerne les activités de sensibilisation et d'éducation du public. 	9 h 40 – 9 h 55 15 minutes
Pause	9 h 55 – 10 h 15 20 minutes
4. Prescription abusive d'antibiotiques (T.-N.-L.) <i>Discussion</i> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres discuteront de la prescription abusive des antibiotiques et des stratégies 	10 h 15 – 10 h 40 25 minutes

*Préparé par : Manitoba
Ébauche, v. 15
12-18 juin*

permettant de mettre fin à cette pratique.	
5. Collaboration canadienne pour l'approvisionnement en équipement de santé) (Manitoba/Alberta) <i>Discussion [décision en principe]</i> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres discuteront du rapport produit à l'intention des premiers ministres en ce qui concerne la collaboration canadienne pour l'approvisionnement en équipement de santé. 	10 h 40 – 11 h 10 30 minutes
6. Loi canadienne sur la santé (Manitoba/tous) <i>Discussion</i> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres discuteront de la <i>Loi canadienne sur la santé</i> avant la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé. 	11 h 10 – 11 h 30 20 minutes
7. Examen initial du communiqué (Tous)	11 h 30 – 11 h 40 10 minutes
Déjeuner – Points à discuter en privé : Loi canadienne sur la santé, plasma	11 h 40 – 12 h 40 60 minutes
8. Compte rendu du déjeuner privé et examen du communiqué	12 h 40 – 12 h 45 5 minutes
9. Rémunération des médecins (Alberta) <i>Discussion</i> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres feront part des réussites, des défis et des leçons tirées en ce qui concerne la rémunération des médecins. 	12 h 45 – 13 h 15 30 minutes
10. Produits pharmaceutiques (C.-B./Alberta/Manitoba) <i>Discussion</i> <ul style="list-style-type: none"> Les ministres discuteront des travaux PT et FPT en cours relativement aux produits pharmaceutiques, y compris des travaux du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments national. Les ministres discuteront de la proposition du groupe de travail sur les médicaments onéreux pour les maladies rares en ce qui concerne l'établissement d'un processus supplémentaire pour les médicaments complexes ou spéciaux et ils soutiendront en principe cette proposition. 	13 h 15 – 14 h 15 60 minutes
Pause	14 h 15 – 14 h 25 10 minutes
11. Exposé sur les soins de santé en région rurale, en région éloignée et dans le Nord <i>Information</i> <ul style="list-style-type: none"> Le Dr John Halamka, DPI de l'école de médecine de Harvard, fera un exposé à l'intention des ministres au sujet de la technologie et des données dans le contexte des régions rurales, des régions éloignées et du Nord. 	14 h 25 – 15 h 10 45 minutes
12. Examen et approbation du communiqué PT final	15 h 10 – 15 h 15

Récapitulation et mot de la fin	5 minutes
Pause	15 h 15 – 15 h 20 5 minutes
Conférence de presse	15 h 20 – 15 h 50 30 minutes

COMMUNIQUÉ – Réunion des ministres provinciaux et territoriaux de la Santé

Le 28 juin 2018

(Le gouvernement de la Saskatchewan transmet le communiqué au nom du président de la réunion des ministres provinciaux et territoriaux de la Santé.)

WINNIPEG – Les ministres provinciaux et territoriaux de la Santé ont tenu une rencontre fructueuse aujourd'hui à Winnipeg.

La rencontre a donné lieu à des discussions productives sur plusieurs questions clés, notamment la santé mentale et les dépendances, la légalisation de la marijuana par le gouvernement fédéral, la couverture des produits pharmaceutiques et la nécessité d'obtenir des fonds fédéraux à court et à long terme afin de répondre aux besoins en matière de soins de santé en constante évolution.

Santé mentale et dépendances

La demande de soins et de traitements de qualité pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances continuent de gagner en importance dans les gouvernements partout au Canada. Beaucoup de travail a été accompli pour tenter de régler ces problèmes, grâce à un investissement dans des soins coordonnés et intégrés et les ministres ont échangé des renseignements sur les initiatives liées à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances qui ont lieu dans leurs collectivités.

Les ministres ont discuté de l'importance de la santé mentale et du bien-être et de quelques difficultés liées à la prestation de services communautaires accessibles et adaptés à la culture. Ils conviennent aussi d'intensifier la collaboration entre les provinces et territoires dans cet important dossier.

Opioïdes et consommation problématique de substances

L'approvisionnement en médicaments toxiques et la consommation problématique de substances, notamment les opioïdes, demeurent extrêmement alarmants dans l'ensemble du pays. Les discussions ont principalement porté sur les efforts actuels et proposés ainsi que sur les possibilités créées par les gouvernements provinciaux et territoriaux pour régler ce grave problème. Les ministres conviennent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire sur un vaste éventail de services et de mesures de soutien.

Les discussions avec la ministre fédérale de la Santé se poursuivront lors de la réunion des ministres fédéral/provinciaux/territoriaux de la Santé qui aura lieu à Winnipeg le vendredi 29 juin. Les provinces et les territoires mettront l'accent sur l'importance d'avoir des mesures de

soutien à long terme et une souplesse dans l'utilisation de l'aide financière fédérale d'urgence afin de donner suite aux priorités locales et régionales, dont les problèmes importants liés à la consommation de méthamphétamines en cristaux dans certains gouvernements.

Légalisation du cannabis

À mesure que des progrès sont réalisés en vue de la légalisation de la marijuana par le gouvernement fédéral au Canada, les ministres de la Santé des provinces et des territoires ont discuté des efforts en matière d'éducation et de sensibilisation du public.

Les ministres ont réitéré leur demande au gouvernement fédéral afin d'améliorer, sans tarder, l'éducation et la sensibilisation du public afin de favoriser la santé publique et la sécurité et de réduire les effets indésirables éventuels liés à la consommation de la marijuana.

Le gouvernement fédéral devrait accorder un financement réaliste et permanent pour mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation et d'éducation harmonisées, particulièrement des campagnes sur les risques associés à la conduite avec facultés affaiblies par la drogue et les conséquences sur la santé des jeunes.

Approvisionnement en équipement médical

Se fondant sur la conclusion d'ententes visant à négocier conjointement le prix des produits pharmaceutiques, les provinces et les territoires poursuivent une collaboration pancanadienne concernant l'achat d'équipement médical. Les ministres provinciaux et territoriaux ont proposé des recommandations à l'intention des premiers ministres aux fins d'examen lors de leur prochaine réunion. Ces recommandations portent sur l'innovation, l'efficacité et l'amélioration des soins aux patients.

Produits pharmaceutiques

Les provinces et les territoires poursuivent leur collaboration afin d'accroître l'accès aux médicaments d'ordonnance et d'en réduire le coût pour la population canadienne. Les ministres ont discuté des possibilités de travail collectif sur les produits pharmaceutiques et de l'annonce fédérale du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments.

Les ministres provinciaux et territoriaux ont convenu que tout régime pancanadien d'assurance-médicaments devrait améliorer l'accès par les patients aux médicaments et comprendre un financement approprié, garanti et à long terme de la part du gouvernement fédéral. Tout scénario devra tenir compte des paramètres concernant la capacité de payer du gouvernement et de l'éventail complet des répercussions financières pour les gouvernements.

Les provinces et territoires doivent conserver la responsabilité pour la conception et la prestation du régime d'assurance-médicaments.

Il est entendu que le Québec maintiendra son propre régime et recevra une juste compensation si le gouvernement fédéral met en place un régime pancanadien.

Les ministres ont aussi reçu une mise à jour du Groupe de travail sur les médicaments onéreux pour maladies graves et ont discuté des prochaines étapes concernant les travaux menés par ce groupe de travail pour améliorer la gestion des pharmacothérapies pour les maladies rares au Canada.

Loi canadienne sur la santé et transferts canadiens en matière de santé

Les ministres continuent d'appuyer les principes sous-jacents de la Loi canadienne sur la santé, mais sont de plus en plus préoccupés par la diminution continue de la part fédérale dans le financement global de la santé et par le manque de collaboration dans l'application de la loi. Ils ont aussi fait part de leurs préoccupations relatives aux besoins des Canadiens en matière de santé lorsque les gouvernements provinciaux et territoriaux ne reçoivent pas un financement juste et viable par l'entremise des transferts canadiens en matière de santé.

Soins de santé en milieu rural, en région éloignée et dans le Nord

Les ministres ont assisté à un exposé sur les soins de santé en milieu rural, en région éloignée et dans le Nord.

Demain, les ministres de la Santé provinciaux et territoriaux rencontrent la ministre fédérale de la Santé, Ginette Petitpas Taylor. Ils lui présenteront leurs principales priorités, notamment la nécessité d'avoir des ententes de financement à long terme en matière de santé, un soutien additionnel pour sensibiliser le public au cannabis et les besoins permanents pour composer avec les opioïdes et la consommation problématique de substances.

REMARQUE : Compte tenu de la transition vers un nouveau gouvernement en Ontario, cette province ne peut appuyer officiellement le présent communiqué.

CONFÉRENCE DES MINISTRES FÉDÉRAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX DE LA SANTÉ
LES 28 ET 29 JUIN 2018
L'HÔTEL FORT GARRY, WINNIPEG (MANITOBA)

~ Programme ~

Le jeudi 28 juin 2018	
Réception <i>Lieu : Musée canadien des droits de la personne, Salles de classe A, B, C de la Manitoba Teachers' Society (MTS)</i>	De 18 h à 19 h
Souper privé des ministres FPT <i>Lieu : Musée canadien des droits de la personne, Terrasse Sifton, 6^{ème} étage</i>	De 19 h à 21 h
Souper des délégués <i>Lieu : Musée canadien des droits de la personne, Salles de classe A, B, C de la Manitoba Teachers' Society (MTS)</i>	De 19 h à 21 h
Le vendredi 29 juin 2018	
Déjeuner –réunion des ministres FPT avec la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers coprésidé par le ministre Goertzen <i>Lieu : salle Provencher, Niveau du hall d'entrée</i>	De 6 h 45 h à 7 h 45
Déjeuner des délégués <i>Lieu : Concert Hall, 7^{ème} étage</i>	De 6 h 45 h à 7 h 45
Réunion des ministres FPT avec les organisations autochtones nationales (OAN) <i>Lieu : salle de bal Crystal, 7^{ème} étage</i>	De 8 h 30 à 10 h 30
Réunion plénière des ministres FPT <i>Lieu : salle de bal Crystal, 7^{ème} étage</i>	De 10 h 45 à 14 h 20
Dîner des ministres FPT <i>Lieu : The Fort Garry Hotel, salon A, 1^{er} étage</i>	De 12 h 35 à 13 h 30
Dîner des délégués <i>Lieu : The Fort Garry Hotel, Concert Hall, 7^{ème} étage</i>	De 12 h 35 à 13 h 30
Pause	De 14 h 20 à 14 h 30
Conférence de presse FPT <i>Lieu : salle LaVérendrye, Niveau mezzanine</i>	De 14 h 30 à 15 h

~ **Ordre du jour des ministres FPT de la Santé** ~

Souper privé (Le 28 juin 2018)

Lieu : Musée canadien des droits de la personne, Terrasse Sifton, 6^{ème} étage

1. Cannabis

Discussion

- Les ministres discuteront de la légalisation et de la réglementation à venir du cannabis, notamment de la collaboration FPT en cours et des efforts d'éducation du public. **De 19 h à 21 h**

2. Organisations pancanadiennes de santé (Canada/Man.)

Discussion

- Les ministres discuteront des recommandations de l'examen externe des organisations pancanadiennes de santé.

Séance plénière (Le 29 juin 2018)

3. Mot de bienvenue et observations préliminaires (Man./Canada) De 10 h 45 à 10 h 50

4. Efforts de lutte continus contre la consommation d'opioïdes et la consommation problématique de substances (C.-B./Canada) De 10 h 50 à 11 h 15

Discussion

- Les ministres discuteront du soutien fédéral pour le traitement et feront le point sur la crise actuelle et les efforts additionnels, notamment les initiatives de traitement, pour s'attaquer à la consommation problématique de substances.

5. Priorités partagées en matière de santé (Î.-P.-É./Canada) De 11 h 15 à 11 h 35

Point de décision

- L'Institut canadien d'information sur la santé demandera aux ministres de la Santé d'approuver les indicateurs communs proposés pour les services de santé mentale et de toxicomanie, ainsi que pour les soins à domicile et en milieu communautaire.

6. Produits pharmaceutiques (C.-B./Alb./Man./Canada) De 11 h 35 à 12 h 05

Discussion

- Le Dr Eric Hoskins présentera aux ministres une mise à jour sur le travail du Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments, y compris son mandat, son orientation et son processus de mobilisation.

7. Résistance aux antimicrobiens et prescription d'antibiotiques (T.-N.-L./Canada) De 12 h à 12 h 15

Discussion

Les ministres discuteront de la prescription d'antibiotiques et de l'élaboration d'un plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens.

8. Loi canadienne sur la santé (Canada)

De 12 h 15 à 12 h 30

Discussion

- Les ministres recevront une mise à jour les engagements des PT concernant les nouvelles approches permettant d'identifier et d'éliminer les frais des patients, notamment une politique de remboursement, des exigences renforcées en matière de rapports, ainsi qu'une clarification du statut des services de diagnostic médicalement nécessaires en tant que services publics assurés.

9. Examen initial du communiqué (Man./Canada)

De 12 h 30 à 12 h 35

Dîner privé des ministres FPT

Lieu : The Fort Garry Hotel, salon A, 1^{er} étage

10. Loi canadienne sur la santé

Discussion

- Les ministres continueront les discussions de la séance plénière (si requis).

De 12 h 35 à 13 h 30

11. Plasma (Canada/Sask.)

Discussion

- Les ministres discuteront du récent rapport fédéral du Groupe d'experts sur l'approvisionnement en plasma et ses conséquences connexes au Canada. De plus, ils cerneront les possibilités de collaboration FPT.

Dîner des délégués

Lieu : The Fort Garry Hotel, Concert Hall, 7^{ème} étage

De 12 h 35 à 13 h 30

Compte rendu sur le dîner à huit clos (Man./Canada)

De 13 h 30 à 13 h 35

12. Lutte antitabac et produits de vapotage (Canada)

De 13 h 35 à 13 h 55

Discussion

- Les ministres recevront une mise à jour sur le projet de loi sur le tabac et les produits de vapotage ainsi que sur la Stratégie canadienne de lutte contre le tabagisme.

13. Démence (Canada)

De 13 h 55 à 14 h 10

Discussion

- Les ministres recevront un rapport issu de la Conférence nationale sur la démence (mai 2018) ainsi qu'une mise à jour sur les prochaines étapes de l'élaboration d'une stratégie nationale sur la démence.

14. Communiqué (Man./Canada)

De 14 h 10 à 14 h 15

- Finalisation

15. **Mot de la fin** (Man./Canada)

De 14 h 15 à 14 h 20

Documents papier:

16. **Rapport « Une vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada »** (N.-É./Canada) :

- Les ministres recevront le rapport intitulé *Une vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs*, dont la rédaction a été dirigée par les ministres FPT responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs, en collaboration avec le secteur de la santé.

17. **Cadre sur les infections transmises sexuellement et les infections transmissibles par le sang (ITSS)** (N.-É./Canada)

- On demandera aux ministres d'approuver le cadre intitulé « Cadre pancanadien pour une action concertée visant à réduire l'incidence sur la santé publique des infections transmissibles sexuellement et par le sang au Canada d'ici 2030 ».

~ *Levée de la séance* ~

Intermission

De 14 h 20 à 14 h 30

Conférence de presse

De 14 h 30 à 15 h

Fin de la conférence

Communiqué FPT - Réunion des ministres de la Santé

WINNIPEG, le 29 juin 2018 /CNW/ - Aujourd'hui, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) de la santé ont conclu une réunion fructueuse à Winnipeg au Manitoba. Les ministres ont eu des discussions productives sur un certain nombre de priorités, notamment sur les opioïdes, la consommation problématique de substances, le cannabis et le régime d'assurance-médicaments.

Réunion avec les organisations autochtones nationales

Ce matin, avant le début de la réunion, les ministres provinciaux et territoriaux (PT) se sont joints à l'honorable Ginette Petitpas Taylor et à l'honorable Jane Philpott ainsi qu'aux dirigeants de l'Assemblée des Premières Nations, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis afin de discuter de leurs priorités en matière de santé, notamment du bien-être mental et de programmes et services de santé culturellement adaptés.

Les ministres de la Santé demeurent déterminés à travailler avec leurs partenaires locaux et régionaux des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse afin d'améliorer leur accès aux services de santé et les résultats sur la santé des peuples autochtones.

S'attaquer aux opioïdes et à la consommation problématique de substances

La crise de surdoses continue de s'aggraver. Près de 4 000 Canadiens ont perdu la vie en 2017, dont la vaste majorité à la suite d'un empoisonnement au fentanyl.

Les ministres conviennent que la consommation problématique de substances doit être traitée comme une question de santé publique et qu'il faut prendre d'autres mesures pour accroître la sensibilisation à la stigmatisation auprès du grand public, des professionnels de la santé, des services policiers et des services d'urgence.

Les ministres ont reconnu que tous les gouvernements ont mis en place des mesures et consacré des ressources pour s'attaquer à la consommation problématique de substances et d'opioïdes sur leur territoire respectif. Les ministres ont discuté en détail des préoccupations concernant l'utilisation accrue de la méthamphétamine en cristaux ainsi que du besoin d'accroître l'accès aux services de réduction des méfaits, aux traitements par agonistes opioïdes, aux sites de consommation supervisée et aux services de prévention des surdoses.

Les gouvernements continueront d'améliorer l'accès et de réduire les obstacles aux options de traitement, notamment en ayant recours au Fonds de traitement d'urgence annoncé récemment.

Cannabis

Les gouvernements continuent de mettre en place des mesures importantes pour soutenir la transition harmonieuse vers le nouveau cadre juridique du cannabis et de faire valoir une approche de santé publique culturellement appropriée dans ce changement de politique. Les ministres de la Santé ont souligné la nécessité d'une approche coordonnée et soutiennent les efforts visant l'éducation du public et la sensibilisation, alors que cette initiative fédérale visant à légaliser, à réguler et à limiter l'accès au cannabis va de l'avant. Des efforts à long terme sont nécessaires pour fournir aux Canadiens la meilleure information possible afin qu'ils puissent faire des choix éclairés concernant la consommation de cannabis et pour protéger les jeunes, la santé et la sécurité publiques.

Produits pharmaceutiques

L'amélioration de l'accès aux médicaments sur ordonnance est une priorité pour tous les gouvernements. Au cours des dernières années, les ministres de la Santé ont pris des mesures visant à améliorer l'abordabilité, l'accessibilité et l'utilisation appropriée des médicaments. Sur la base de ces efforts, les ministres ont rencontré le docteur Eric Hoskins, président du Conseil consultatif fédéral sur la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments national. Le docteur Hoskins a informé les ministres sur les principales questions relatives à son mandat et sur les travaux du Conseil pour l'année à venir.

Loi canadienne sur la santé

La ministre fédérale de la Santé, Mme Petitpas Taylor, a fait le point sur les initiatives fédérales concernant la Loi canadienne sur la santé.

Indicateurs communs concernant les priorités partagées en matière de santé

En août 2017, les ministres FPT de la Santé, à l'exception de celui du Québec, ont approuvé l'énoncé de principes communs sur les priorités partagées en santé et se sont engagés à travailler ensemble pour assurer que les systèmes de soins de santé continuent de répondre aux besoins des Canadiens en matière de services de soins à domicile et en milieu communautaire et de services en santé mentale et en toxicomanie.

Aujourd'hui, les ministres de la Santé de toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception de celui du Québec, ont franchi une nouvelle étape dans ce processus en approuvant une série d'indicateurs communs. Ces indicateurs ont été élaborés avec l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) pour mesurer les progrès importants dans les domaines prioritaires ayant fait l'objet d'une entente. L'ICIS commencera sa production de rapports annuels aux gouvernements FPT et au public en 2019.

Démence

Relever les défis liés à la démence est une priorité pour les ministres de la Santé. Les ministres, à l'exception de celui du Québec, ont discuté des progrès réalisés en vue de l'élaboration de la stratégie nationale sur la démence, y compris du travail du Comité FPT de coordination sur la démence. Dans le cadre de cette discussion, les ministres ont abordé les résultats de la conférence nationale sur la démence, qui s'est tenue en mai 2018 à Ottawa.

Lutte contre le tabagisme et vapotage

Le tabagisme demeure une des principales causes de décès prématuré au Canada. Les gouvernements FPT se sont engagés à miser sur les efforts actuellement déployés, ensemble et sur leur territoire respectif, pour alléger davantage ce fardeau sur les Canadiens. Les nouvelles technologies, comme les produits de vapotage présentent également des défis et de nouvelles approches sont nécessaires. Les ministres de la Santé ont discuté des avenues de collaboration pour appuyer la mise en œuvre de stratégies fédérales, provinciales et territoriales de lutte contre le tabagisme.

Cadre d'action pancanadien concernant les infections transmissibles sexuellement et par le sang

Les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), y compris le VIH et l'hépatite C, sont en grande partie évitables, soignables et guérissables dans de nombreux cas. Ces infections demeurent un problème de santé publique important au Canada. Environ 65 000 personnes vivent avec le VIH et jusqu'à 246 000 Canadiens vivent avec une infection chronique d'hépatite C. Les ministres de la Santé ont approuvé le cadre pancanadien sur les ITSS intitulé « Cadre pancanadien pour une action concertée visant à réduire l'incidence sur la santé publique des infections transmissibles sexuellement et par le sang au Canada d'ici 2030 ». Le cadre vise à réduire l'incidence des ITSS au Canada, à améliorer l'accès aux essais, aux traitements, aux soins et au soutien continu et à réduire la stigmatisation et la discrimination qui rendent vulnérables aux ITSS.

Vision commune visant à augmenter l'activité physique

Les ministres de la Santé ont également reçu Soyons actifs : une vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada (Vision commune) et ont réaffirmé leur soutien aux efforts collectifs visant à accroître l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada. La vision commune est établie par les ministres FPTii chargés des sports, de l'activité physique et des loisirs (SAPL), en étroite collaboration avec les représentants de la santé et des secteurs de la santé publique.

Résistance antimicrobienne et prescription d'antibiotiques

Les ministres ont souligné l'importance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et insisté sur le fait qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour réduire la prescription, la distribution et l'utilisation inappropriées des antimicrobiens. Les ministres ont également discuté des mesures requises pour accroître la visibilité et la sensibilisation de la population canadienne à la résistance aux antimicrobiens et à leur usage et ont reçu une mise à jour sur l'élaboration d'un plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens. Le plan d'action appuiera la mise en œuvre de la stratégie : Lutter contre la résistance aux antimicrobiens et optimiser leur utilisation : un cadre d'action pancanadien, qui a été publié en septembre 2017.

Rapports

Les ministres ont également discuté des enjeux et des prochaines étapes découlant des récents rapports fédéraux sur l'approvisionnement en plasma et de l'examen des organisations pancanadiennes de santé.

NOTE : Compte tenu de la transition vers un nouveau gouvernement en Ontario, la province ne peut pas appuyer officiellement le communiqué.

i Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont convenu, le 10 mars 2017, d'une entente asymétrique distincte de l'énoncé de principes s'appuyant sur l'accord asymétrique de septembre 2004.

ii Bien que le Québec ne soit pas opposé aux principes qui sous-tendent la vision commune, il a ses propres programmes, plans d'action, objectifs et cibles pour la promotion de l'activité physique et des modes de vie sains, des domaines relevant tous de la compétence du Québec. Le gouvernement du Québec ne participe pas aux mesures fédérales, provinciales et territoriales dans ce domaine, mais il a accepté d'échanger de l'information et des pratiques exemplaires avec d'autres gouvernements.

Renseignements : Thierry Bélair, Cabinet de Ginette Petitpas Taylor, Ministre de la Santé, 613-957-0200; Relations avec les médias, Santé Canada, 613-957-2983